



Présentation d'un audit énergétique des salles

La collectivité a pour objectif raisonnable de baisser ses consommations. En 2023, le gaz a augmenté de 300% et l'électricité de 50% (*moyenne*).

Pour vous aider à mieux comprendre l'impact financier des salles communales, une campagne d'affichage a été installée dans les bâtiments les plus fréquentés (salle omnisports, salle des Plantagenêts, cinéma-théâtre...). Vous y retrouverez de nombreuses informations, comme la fiche de présentation du bâtiment, sa classe énergétique, sa consommation annuelle avec code couleur (*bleu : électricité - jaune : gaz*).

L'audit est également consultable via ce lien : [cliquez ici](#) (mis à jour au 14 mai 2024).

L'audit énergétique a été réalisé par le Conseiller en énergies partagées du Sièml, sur une base de calcul des données de l'année 2022.

Les bons gestes à suivre

Chacun d'entre vous peut aider la commune à mener à bien ses objectifs. Au quotidien, des gestes simples peuvent permettre de limiter la consommation et donc de réduire les dépenses énergétiques. Il suffit parfois de changer un peu ses habitudes.

Nous devons tous nous mobiliser !

Usagers des salles : Attention, nous vous rappelons qu'il est interdit de toucher aux réglages prédéfinis des températures sur les systèmes de chauffage (chaudière, radiateur...).

En cas de problème ou de dysfonctionnement, contacter la mairie au 02 41 79 74 60 ou à le [signaler via ce lien](#).

